19 avr 2024 -20:19

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2024

Régie des bâtiments : hébergement de la Police judiciaire fédérale à l'aéroport de Zaventem

Sur proposition du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un avenant dans le cadre de l'hébergement de la Police judiciaire fédérale à l'aéroport de Zaventem.

La Régie des bâtiments a conclu une convention avec Brussels Airport Company (BAC) aux fins de l'hébergement de la Police judiciaire fédérale dans le bâtiment Satelliet à l'aéroport de Zaventem. La convention arrivera à échéance le 31 décembre 2024. Aucune possibilité de prolongation n'a été prévue.

C'est pourquoi il est proposé de conclure une nouvelle convention pour l'hébergement de la Police judiciaire fédérale, sous la forme d'un avenant à la convention actuelle. La Police judiciaire fédérale sera effectivement hébergée plus tard dans un nouveau bâtiment dans le but de centraliser dans ce bâtiment également les autres services de la Police fédérale qui sont actuellement éparpillés à différents endroits de l'aéroport.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
https://michel.belgium.be
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be

© 2024 - news.belgium.be